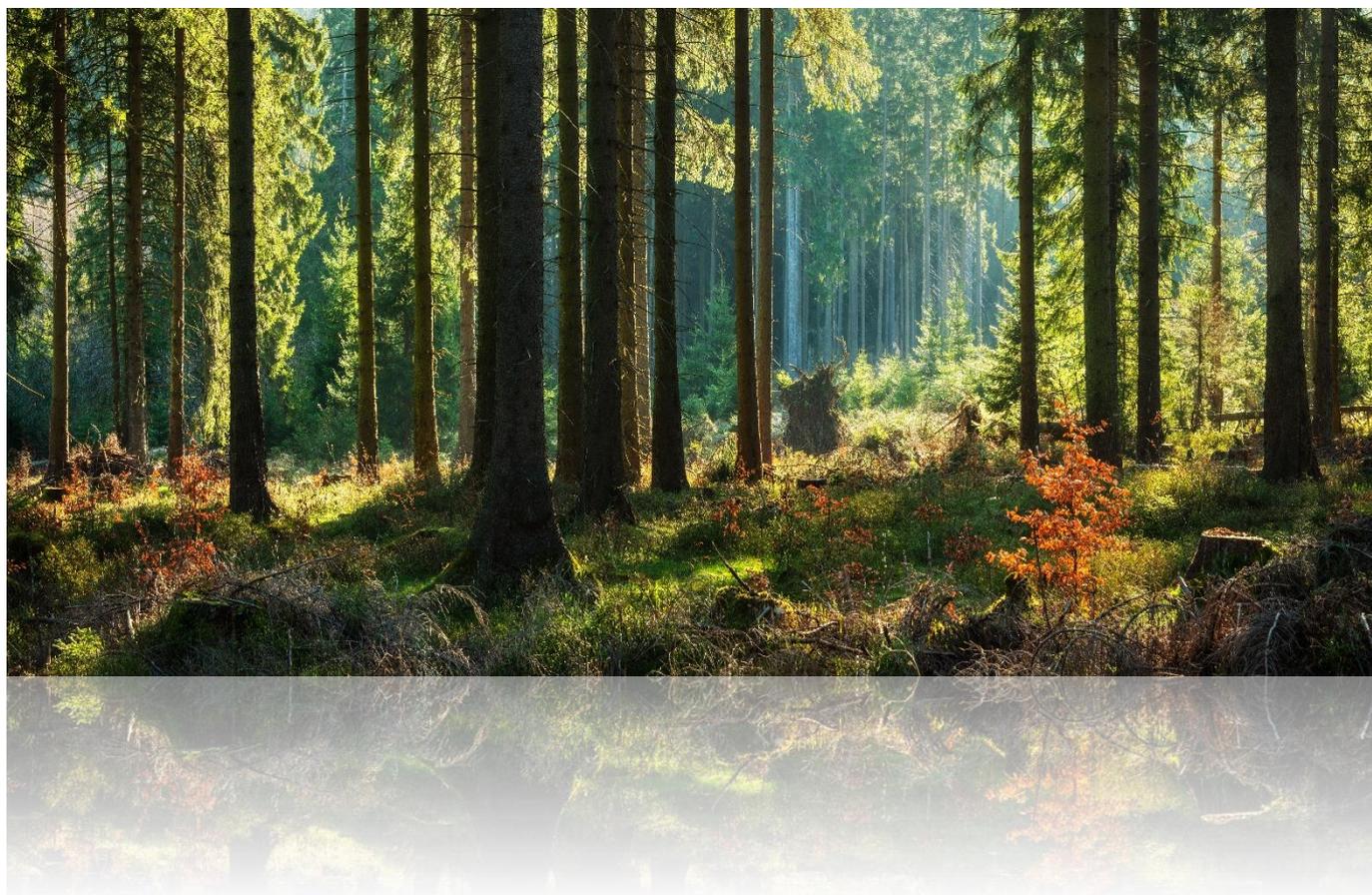


ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

COMMENT LA FORET S'ADAPTE AU RECHAUFFEMENT : NOUVEAUX USAGES DE LA FORET

19 AVRIL 2022



Cette session « Comment la forêt s'adapte au réchauffement :
Nouveaux usages de la forêt » a été organisée par La Caisse des
Dépôts.

Enjeux de l'adaptation au changement climatique

Comment la forêt s'adapte au réchauffement : nouveaux usages de la forêt – 19 avril 2022

A la suite de ses travaux sur la cohésion territoriale en 2019, la Caisse des Dépôts lance, en association avec cinq *think tanks* (la Fondation Jean-Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, Terra Nova, la Fabrique Ecologique et le Comité 21), une nouvelle série de recherches transversale dédiée aux enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les territoires.

Le changement climatique constitue un enjeu stratégique pour le groupe Caisse des Dépôts, fortement engagé dans le financement de la transition écologique à travers la Banque des territoires. Une approche par risque a été retenue pour ce cycle de recherches, qui permet de définir des territoires pilotes et d'identifier *in fine* une typologie de territoires par rapport aux différents enjeux. Chacun des co-organisateur a pris à sa charge un séminaire régional sur le thème de son choix, en présence des acteurs locaux concernés. La Caisse des Dépôts a, elle, travaillé sur plusieurs thématiques. Un colloque final de restitution des recherches clôturera le cycle de recherches courant 2022 à la Caisse des Dépôts.

Le cycle aborde les thématiques suivantes :

- Chaleur en ville
- Assureurs face au risque climatique
- Circuits courts et écologie industrielle
- Adaptation du littoral au changement climatique
- Episodes météorologiques extrêmes, inondations et aménagement
- Moyenne montagne et changement climatique
- Forêts et réchauffement
- Enjeux de la ressource en eau.
- Enjeux de l'appropriation de l'adaptation au changement climatique.

La huitième session du cycle est organisée par la Caisse des Dépôts le 19 avril 2022. Elle aborde le thème de l'adaptation des nouveaux usages de la forêt.

INTRODUCTION

Par Louis HENRY, Responsable Transitions, Institut pour la Recherche, Caisse des Dépôts

Louis Henry souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. La huitième séquence du séminaire consacré aux enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les territoires est consacrée aux forêts. C'est un sujet complexe, sur lequel reposent de nombreux enjeux.

Louis Henry présente ensuite l'ordre du jour du séminaire.

Louis Henry cède la parole à Benjamin Piton, forestier et directeur adjoint de l'IGN nord-est. Il contribue à l'outil « Inventaire forestier ». Ce fruit d'une initiative publique permet le suivi précis de l'état des forêts françaises depuis soixante ans. Depuis son lancement, l'inventaire a été adapté et il joue désormais un rôle complémentaire dans l'évaluation du rôle des forêts dans la captation du carbone et de son stockage temporaire.

Une présentation est projetée en séance.

~~*Une présentation est projetée en séance.*~~

Benjamin Piton précise que l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) est notamment chargé de la mise en œuvre de l'Inventaire forestier national. Ce dispositif indépendant, public et neutre est mis en œuvre dans l'ensemble des propriétés de métropole et il permet de produire une large information sur les forêts françaises. A partir des données de cet inventaire, Benjamin Piton se propose de dresser un état synthétique de la forêt française. Tout d'abord, Benjamin Piton juge utile de rappeler qu'une forêt est un écosystème vivant, diversifié et constitué d'arbres. En plus des arbres vivants, les forêts comprennent aussi du bois mort sur pied et au sol, un sol forestier, une flore et une faune, soit un ensemble d'objets évoluant en interaction au sein de cet écosystème forestier. Le dispositif de l'inventaire forestier national collecte donc des données sur les arbres (essences, diamètres, hauteurs etc.) mais également sur le sol et la flore.

En France, les forêts sont diversifiées. Sur une placette (échantillon suivi) d'inventaire forestier, on recense en moyenne 5,8 essences d'arbre différentes. Les forêts françaises ne se caractérisent donc pas par une espèce très dominante, bien au contraire. Globalement, elles sont naturellement régénérées parce que non issues d'une plantation manuelle par l'homme. Si ces forêts sont gérées et travaillées par l'homme, elles conservent cependant un aspect semi-naturel. Seuls 13 % des forêts françaises sont ainsi issues de plantations.

Benjamin Piton ajoute que la forêt française a tendance à s'étendre. Cette dynamique d'expansion, si elle a explosé depuis les années 1980, est ancienne et s'inscrit dans le temps long. Les forêts occupent aujourd'hui 17 millions d'hectares, c'est-à-dire près d'un tiers du territoire métropolitain. Leur surface n'a fait qu'augmenter depuis le minimum forestier du XIXe siècle. L'expansion de la forêt française en surface se double par ailleurs d'une expansion en volumes plus forte encore que l'expansion en surface depuis le début des années 1980. La forêt française métropolitaine abrite aujourd'hui 2,8 milliards de mètres cubes de bois. L'augmentation en volume de la forêt se traduit par une augmentation du stock de carbone puisque la quantité de carbone stockée dans les arbres est directement corrélée au volume de bois sur pied. Benjamin Piton explique que le réservoir de carbone forestier équivaut à près de 2,8 milliards de tonnes de carbone en France métropolitaine (réparti pour moitié entre le sol et les arbres vifs). Le puits net, directement imputable à l'augmentation du volume de bois est estimé à 83 millions de tonnes de CO₂ par an. Benjamin Piton n'oublie pas de préciser

que le stock de carbone dans les produits bois est très nettement inférieur au stock de carbone en forêt, puisqu'il est estimé à 91 millions de tonnes de carbone. Enfin, les émissions de carbone évitées par effet de substitution (utilisation du bois à la place d'autres sources d'énergies fossiles) sont estimées à environ 8 millions de tonnes de carbone chaque année.

Benjamin Piton souligne que, si la forêt française connaît une phase d'expansion durable, elle traverse une période difficile. En effet, elle est menacée à la fois par des facteurs biotiques et abiotiques dans un contexte incertain lié au changement climatique : sécheresses intenses à répétition en métropole ces dernières années, développement de bioagresseurs, etc. qui ont un impact sur son état sanitaire. L'inventaire forestier met en évidence une baisse de la dynamique de croissance des arbres sur la période 2011-2019 (-3 %), qui s'accompagne d'une hausse de la mortalité des arbres, en plus d'une tendance à l'augmentation de 18 % des prélèvements (c'est-à-dire des volumes prélevés par l'homme). Ces dernières années, l'homme a ainsi prélevé de l'ordre de 60 % de l'accroissement biologique net de la mortalité. Aussi, dans un contexte complexe et incertain, où la hausse de la mortalité et la baisse de la production pourraient se confirmer comme une tendance durable, il convient d'être attentif à la durabilité de la gestion forestière pratiquée pour maintenir des prélèvements soutenable.

TABLEAU GENERAL, LA SANTE DES FORETS EN 2022

Nathalie BRED, Directrice de la Recherche INRAE

Une présentation est projetée en séance.

Nathalie Breda indique que les initiatives de surveillance de la forêt françaises ont été décidées puis déployées à la suite d'une vague de crises sanitaires et de dépérissements forestiers dans les années 1980. Dès 1985, un programme européen de coopération a vu le jour afin d'observer et suivre les effets de la pollution de l'air sur les forêts (ICP Forests). C'est aujourd'hui le plus gros réseau mondial de bio monitoring, qui répond à deux objectifs :

- Décrire périodiquement les variations de l'état de la forêt ;
- Comprendre les causes des changements, des symptômes observés.

Nathalie Breda précise qu'en France, la surveillance de la santé des forêts incombe au département de la santé des forêts (rattaché au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation). A ce titre, il exerce trois missions spécifiques :

- Le suivi des organismes, qui causent la majorité des dégâts sanitaires ;
- La veille sylvosanitaire ;
- La surveillance d'organismes réglementés et émergents.

Nathalie Breda évoque ensuite les constats mis en évidence par ces différents dispositifs d'observation et de suivi des forêts. En moyenne, le déficit foliaire sur l'ensemble des arbres européens se situe entre 22 % et 23 % ; le déficit foliaire n'a pas évolué sur la majorité des placettes entre 2010 et 2019, s'est dégradé sur 22% d'entre elles, s'est amélioré sur 9% des placettes. A l'échelle européenne toujours, le déficit foliaire est attribué à deux principaux facteurs : les insectes défoliateurs (aléa biotique) et la sécheresse (aléa climatique). En revanche, la pollution atmosphérique est très peu mentionnée comme agent causal du déficit foliaire des arbres. En France, les études successives menées depuis une vingtaine d'années

font état de variations de mortalité, qui correspondent à différentes vagues plus qu'à une évolution tendancielle, ces vagues étant consécutives aux périodes de sécheresses extrêmes ou récurrentes.

Par ailleurs et toujours en France, les données de l'inventaire forestier (IGN) montrent que le stock d'arbres morts sur pied augmente depuis 2017, et ce principalement sur des bois de petit diamètre. De plus, trois essences apparaissent particulièrement dégradées d'après les données de l'IGN, à savoir : le châtaignier, l'épicéa et le frêne. Nathalie Breda s'inquiète en outre des très nombreuses crises sylvosanitaires déclarées après les déficits hydriques exceptionnels de 2018 à 2020, car elles concernent beaucoup d'essences. A titre d'exemple, l'état sanitaire du hêtre s'est récemment dégradé au cœur de son aire de distribution, alors qu'il s'agissait jusqu'alors d'une essence qui dépérissait peu.

Nathalie Breda en arrive à la conclusion selon laquelle l'état de santé actuel de la forêt n'est pas seulement la résultante des changements climatiques, mais de changements globaux et anthropiques (introduction de maladies, mauvaise adéquation essence/sol/climat, ...). Aussi, face à des crises sylvosanitaires à répétition et multifactorielles (biotiques ou abiotiques), il n'existe pas une réponse unique. Au contraire, il convient de privilégier une approche systémique à différents niveaux :

- La compréhension des trajectoires socioéconomiques comme des attentes des différents acteurs du socioécosystème ;
- Les actions d'adaptation à envisager en interaction avec les leviers d'atténuation. Elles visent à réduire la vulnérabilité du socioécosystème suivant des degrés d'intervention plus ou moins importants (allant des actions d'adaptation incrémentale aux actions d'adaptation transformantes) ;
- Les réflexions sur la gouvernance et la mise en œuvre de politiques volontaristes et incitatives.

Surtout, Nathalie Breda tient à conclure son intervention en rappelant que les forêts en bonne santé jouent un rôle prépondérant dans la fixation du carbone présent dans l'atmosphère puis en le stockant dans la biomasse ou dans les sols. Avant d'être déployée, une action d'adaptation doit donc être interrogée afin de déterminer si elle modifiera ou non la force de puits des forêts.

A/ FORET CLIMAT ET BIODIVERSITE

A1/ ADAPTER LA FORET POUR QU'ELLE PUISSE JOUER SON ROLE

Vivian DEPOUES, Chef de projet adaptation au changement climatique I4CE

Une présentation est projetée en séance.

Vivian Dépoues confirme que les crises sylvosanitaires récentes ont révélé la vulnérabilité de certains types de forêts en France, mais aussi de certains choix de gestion de ces espaces. Par conséquent, les acteurs de la filière forestière se sont mobilisés. Ils se sont notamment entendus sur une feuille de route pour l'adaptation de la forêt française. Cette initiative fut l'occasion de dresser l'état des enjeux ainsi que des actions à mettre en œuvre en vue d'anticiper les évolutions climatiques et de s'y adapter au mieux. Ces débats se sont prolongés dans le cadre de la préparation puis du déploiement du plan de relance consécutif à la crise

Enjeux de l'adaptation au changement climatique

Comment la forêt s'adapte au réchauffement : nouveaux usages de la forêt – 19 avril 2022

sanitaire. Pour mémoire, il a permis de débloquer un certain nombre de moyens (avec, dans la logique politique du quoi qu'il en coûte, environ 200 M€ consacrés à la filière forêt-bois) afin de répondre aux crises sanitaires forestières. Le sujet de l'adaptation aux évolutions climatiques était enfin au cœur des débats des récentes Assises de la forêt.

Vivian Dépoues revient à ensuite sur la démarche engagée par I4CE en vue d'identifier les besoins et les outils nécessaires à l'adaptation de la forêt au changement climatique. Ladite démarche a pris pour point de départ les actions répondant aux 9 priorités de la feuille de route pour l'adaptation de la forêt française, jugées consensuelles par tous les acteurs, et à s'interroger sur les moyens à mobiliser pour pleinement les concrétiser. Tout l'enjeu a été de suffisamment expliciter les activités concrètes à mettre en œuvre pour les chiffrer en euros et en temps. Une publication d'I4CE à paraître d'ici l'été 2022 reprendra tous ces éléments en détail.

Pour l'heure, Vivian Dépoues veut profiter de son intervention pour insister sur trois grands types de messages, qui ressortent de l'analyse et du chiffrage évoqué à l'instant. Ils ont trait aux conditions à réunir en termes économiques et financiers afin d'agir effectivement en faveur de l'adaptation de la forêt aux changements climatiques. Ces messages sont les suivants :

- Les besoins d'investissement les plus significatifs en vue d'adapter la forêt française aux défis imposés par le changement climatique sont de trois ordres : les besoins d'investissement dans la recherche en forêt, les besoins d'investissement dans le renouvellement forestier (à condition qu'ils soient mûrement réfléchis et bien orientés), les besoins d'investissement dans l'aval de la filière ;
- Des actions « consensuelles » recensées dans la feuille de route pour l'adaptation de la forêt française et qui nécessitent des moyens aux ordres de grandeur bien inférieurs aux besoins d'investissements recensés ci-dessus. Vivian Dépoues évoque ici les « quelques millions, qui feront la différence ». Or, bien qu'essentiels, ces moyens sont souvent difficiles à mobiliser. Ils concernent aussi la recherche (réseaux d'observation, interface entre la recherche et la gestion forestières, etc.), les visions de la forêt autres que productives, la veille sanitaire, la gestion des crises et le dialogue forêt-société ;
- Les besoins en temps et en expertise (autrement dit les moyens RH) indispensables pour faciliter l'adaptation de la forêt au changement climatique. La capacité à engager des dépenses pour financer ces moyens humains est absolument déterminante. Finalement, les choix de gestion et d'organisation apparaissent au moins aussi importants que les choix budgétaires sur les enjeux d'adaptation de la forêt.

A2/ BIODIVERSITE ET FORET, L'EXEMPLE DES LANDES DE GASCOGNE ET DES CEVENNES

Vincent PEREIRA, Chef de projet, CDC Biodiversité

Un document est présenté en séance.

Vincent Pereira se propose d'exposer en séance les initiatives très concrètes déployées en milieux forestiers soit à travers la mise en place de mesures compensatoires, soit à travers le prisme de l'adaptation au changement climatique (programme Nature 2050).

S'agissant de l'enjeu de la compensation d'abord, il consiste notamment à instaurer un juste équilibre entre la production de bois, entre les enjeux sylvicoles et la biodiversité. Evidemment, il n'est pas question d'opposer les deux logiques. Aussi, il est impératif de parvenir à faire dialoguer les plans de gestion des mesures compensatoires et le plan de gestion forestier. L'instauration de mesures de compensation sur le long terme suppose également une obligation de résultat, qui incombe au maître d'ouvrage. Celui-ci rend inévitablement des comptes aux services de l'Etat, qui délivrent l'autorisation d'aménager sous couvert de l'obligation de compensation. Enfin, la compensation suppose une part d'expérimentation, car les actions mises en place ne sont pas forcément gages d'efficacité. Il faut donc s'attacher à évaluer leur impact, à l'aide d'indicateurs, de protocoles de suivi, quitte à adapter et à ajuster les actions ensuite (mis à jour des plans de gestion). En capitalisant sur les réalisations abouties, et en sensibilisant les différentes parties prenantes, il s'agit enfin de dupliquer les travaux et les aménagements réalisés sur certains sites. Vincent Pereira s'attarde ensuite sur l'exemple des initiatives conduites dans le massif forestier des Landes de Gascogne pour illustrer son propos. Dans ce cas précis, l'intérêt de l'action menée via la compensation consiste à renforcer la mosaïque des milieux déjà présents dans le massif forestier des Landes de Gascogne. Vincent Pereira passe ensuite en revue plusieurs modèles d'actions déployées dans ce massif forestier des Landes :

- Des coupes rases pour générer des landes arbustives et des landes basses, qui sont ensuite replantées suivant un itinéraire adapté, un report de la plantation, des densités plus faibles et un travail limité du sol ;
- Des méthodes expérimentales d'entretien de la végétation entre les lignes de plants ;
- Des actions engagées sur les fossés de drainage de manière à en limiter les effets.

Vincent Pereira dit enfin un mot rapide du programme Nature 2050, lancé en 2016, qui vise à préserver et restaurer la biodiversité tout en menant des actions en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique. CDC Biodiversité anime ce programme en concertation avec différents partenaires. En principe, chaque contributeur abonde au programme. Pour chaque tranche de 5 euros versés, le programme s'engage à restaurer 1 mètre carré de territoires. 50 projets sont aujourd'hui lancés au titre de ce programme. Les actions, qui en découlent sont déployées sur 225 hectares. En synthèse, l'objectif principal du programme revient à renforcer la résilience des territoires via des solutions fondées sur la nature milieux. L'exemple des Cévennes est à ce titre particulièrement instructif (cf. support de présentation).

B/ NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES DE LA FORET

B1/ GESTION DE LA FORET, NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES ET NOUVEAUX USAGES : LA VOCATION DE LONG TERME DE LA SYLVICULTURE

Cécile DE COINCY, Directrice de projets, Société Forestière

Cécile de Coincy rappelle d'entrée que l'une des missions du Directeur des opérations de la Société Forestière consiste à identifier les bonnes pratiques permettant d'adapter la gestion forestière au nouveau risque qu'incarne le changement climatique. Cet enjeu a été identifié depuis près de vingt ans déjà à la Société Forestière, à la fois comme un risque et une opportunité. Des directives de gestion sylvicole ont été publiées par la Société Forestière, et

Enjeux de l'adaptation au changement climatique

Comment la forêt s'adapte au réchauffement : nouveaux usages de la forêt – 19 avril 2022

ce dès 2006. Elle a encore contribué à la mise en place d'un regroupement de partenaires associant des organismes de recherche et des organismes de gestion forestière, créé en 2008. A travers cette initiative, il s'agit de transposer des résultats de recherche académique, par définition assez peu opérationnels, aux opérateurs finaux, en l'occurrence les gestionnaires forestiers.

La manière de gérer les forêts et de faire de la sylviculture a profondément évolué ces vingt dernières années. Au passage, il importe de souligner que celle-ci revêt une responsabilité énorme compte tenu du temps long sur lequel elle s'envisage nécessairement, qui plus est dans le contexte du réchauffement climatique. Désormais, l'industrie forestière réfléchit en concertation aux enjeux, qui doivent guider les orientations de gestion (types d'essence à planter, migration assistée ou autochtonie des essences, etc.). Il y a là de vrais questionnements de société, qui sont d'autant plus prégnants que le changement climatique se vérifie en forêt depuis près de dix ans. Fortes de ce constat, les mentalités ont donc évolué sans doute plus rapidement qu'ailleurs dans l'industrie de la gestion forestière.

La Société Forestière expérimente aujourd'hui de nouvelles pratiques dans sa sylviculture. Elle a en outre adopté la réflexion, qui consiste à s'appuyer sur la biodiversité pour assurer la résilience ainsi que la résistance des peuplements. En effet, la biodiversité fait office d'indicateur avancé de la santé des forêts. Elle permet en ce sens de combattre le changement climatique et d'adapter au mieux les forêts. Le pilotage de la biodiversité à travers l'indice de biodiversité potentielle (développé à l'origine par le CNPF) est ainsi devenu une des informations les plus sophistiquées et avancées pour la gestion durable des forêts.

La Société Forestière s'efforce par ailleurs d'améliorer le stock de carbone en forêt sur pied, sans pour autant en dégrader la capacité de résistance au feu. En outre, elle se doit de concilier deux inclinaisons absolument nécessaires selon Cécile de Coincy, à savoir : la protection de la biodiversité et la production de bois utile à la société. En effet, le bois est un formidable outil capable d'atténuer les effets du changement climatique. L'enjeu consiste aussi à optimiser le stockage de carbone en aval, c'est-à-dire après la coupe de bois en augmentant la durée de vie des usages. Si la Société Forestière n'est pas un acteur de cette filière bois, elle veut faire grandir ses bois dans les meilleures conditions possible et de telle sorte qu'ils trouvent leur débouché dans des usages vraiment longs (pour un stockage du carbone prolongé dans le temps). Enfin, la Société Forestière entend valoriser la séquestration de carbone pour les propriétaires de forêts, et ce via le label bas carbone. Les forestiers s'appuient sur ce formidable outil afin de reconstituer les forêts dépeignées et dégradées par les conditions climatiques (incendie, tempête, sécheresse) et les attaques sanitaires, qui en découlent. C'est en réalité un outil méthodologique, qui permet de certifier les projets capables de réduire les émissions ou d'améliorer la séquestration du carbone en forêt. Il s'applique sur le territoire métropolitain et il est piloté par le ministère de la Transition écologique. A ce titre, il sert à mettre en œuvre la stratégie nationale bas carbone. L'intérêt de ce label réside dans le fait qu'il permet pour la première fois de valoriser le service de séquestration du carbone, qui rejoint le concept de régulation des microtempératures par la forêt et donc l'adaptation des territoires au changement climatique. C'est finalement un laboratoire d'expérimentation des pratiques privées susceptibles d'atténuer le changement climatique.

B2/ LE ROLE ET LE POIDS DE LA FORET DANS LES ACTIFS DE LA CAISSE DES DEPOTS

Olivia YEDIKARDASHIAN, Responsable de la gestion de Fonds d'actifs, Caisse des Dépôts

Une présentation est projetée en séance.

Olivia Yedikardachian représente la Caisse des Dépôts en tant que propriétaire d'un patrimoine forestier. Le fait de se doter d'un patrimoine forestier est tout à fait naturel pour la Caisse des Dépôts puisqu'il est totalement en accord avec son rôle d'investisseur à long terme au service de l'intérêt général : le patrimoine forestier est implanté au cœur des territoires et il répond aux besoins des acteurs locaux.

Depuis les années 1960, la Caisse des Dépôts investit dans les forêts françaises, veille à leur bonne productivité, notamment pour soutenir la filière bois. La Caisse des Dépôts détient aujourd'hui un patrimoine de 66 000 hectares (répartis dans 45 départements) et fait office de premier propriétaire privé de forêts en France. La gestion de ce patrimoine est confiée à la Société Forestière, qui s'attache à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion sylvicole durable. Si le patrimoine de la CDC est donc géré durablement, il se veut aussi productif, au service de l'industrie locale du bois. Les ressources ainsi dégagées sont ensuite réinvesties dans le patrimoine.

Evidemment, les forêts de la Caisse des Dépôts n'échappent pas aux facteurs de fragilisation (sécheresse, augmentation des températures). À court terme, l'impact de ces facteurs pour le propriétaire forestier est nécessairement très important et il peut exiger la mise en œuvre d'une gestion de crise. Par exemple, à la suite des attaques de scolytes, il a fallu procéder à des coupes d'urgence des épicéas atteints, coupes qui se sont traduites par une chute des cours du bois et une perte de capital sur pied.

Néanmoins, avec une vision de long terme, la Caisse des Dépôts cherche en permanence à mettre en œuvre les meilleures pratiques d'une gestion durable et multifonctionnelle sur son patrimoine (principes repris dans une charte), en s'appuyant sur les expertises de la SF. La CDC vient de se doter d'une feuille de route opérationnelle d'adaptation de la sylviculture mise en œuvre sur ses forêts pour les 10 prochaines années. Cette feuille de route comporte un certain nombre d'objectifs ambitieux, avec des indicateurs quantitatifs fixés pour les 5 premières années, qui permettront de mesurer les actions entreprises. Olivia Yedikardachian passe ensuite en revue ces objectifs (déclinés en différents axes, choix des essences, allongement des cycles de sylviculture, mesure et protection de la biodiversité, augmentation du puits de carbone, protection des sols, respect des parties prenantes), qui sont repris en détail dans son support de présentation.

B3/ L'AGROFORESTERIE, ASSOCIER PRODUCTIONS FORESTIERES ET AGRICOLES, FERTILISER LES SOLS ET STOCKER LE CO2 DANS LE SOL, PREPARER LA SORTIE DES INTRANTS

Alain CANET, Agronome et Agroforestier

Une présentation est projetée en séance.

Alain Canet explique que depuis trente ans maintenant, l'agroforesterie œuvre en faveur d'une agriculture de la proposition, c'est-à-dire une agriculture, qui produit, protège et prévient. A

l'inverse, « l'agriculture des sols nus est une agriculture des sols foutus ». Alain Canet est catégorique sur ce point. L'indicateur carbone est absolument déterminant et il devrait venir utilement enrichir l'ensemble des labels, des chartes et des filières, qui manquent d'agronomie et d'agroécologie. L'agroforesterie s'envisage comme l'art de récolter le soleil. A ce titre, le modèle de la forêt est un exemple à suivre, avec la restitution de la matière carbonée au sol. Celle-ci fait alors office de carburant, de premier intrant. L'agroforesterie suppose encore de la génétique, de la récolte, de la sélection afin de gérer l'existant lorsqu'il en reste, mais aussi de procéder à de la régénération. A ce propos, la régénération naturelle assistée est omniprésente en agroforesterie. Beaucoup de régions françaises comptent aujourd'hui autant d'arbres hors la forêt que dans la forêt. Ces trames, ces connexions, ces circulations sont tout à fait importantes pour l'entretien de la vie dans les sols et la conservation du règne fongique. C'est bien sur ces aspects que se penche l'agroforesterie. Alain Canet ajoute que le territoire agroforestier produit beaucoup d'eau grâce aux arbres, mais aussi de la biodiversité, des paysages, du sol et également de la productivité et donc de l'emploi. En ce sens, les projets d'agroforesterie sont des projets de société. La consommation des produits de l'agroécologie contribue à sauver les sols et c'est essentiel de le signaler. La multiplication des microclimats et de la photosynthèse sur les territoires agricoles est indéniablement un objectif majeur vers lequel tendre. Alain Canet est convaincu des potentialités qu'elle recouvre. Il commente ensuite les exemples illustrés de pratiques agroécologiques, qui appuient son propos. Ceux-ci sont repris dans son support de présentation. Avec l'agroécologie, l'arbre devient pour le monde agricole un outil de production de bois d'œuvre, de bois d'énergie, de bois litière, de bois fourrage, etc.

SYNTHESE ET CONCLUSION : VERS DE NOUVELLES UTOPIES FORESTIERES

Louis Henry remercie l'ensemble des intervenants et des participants. Si l'augmentation de la température est évidemment un facteur de risque pour les forêts, il convient également de souligner que des motifs d'espoir subsistent. Par exemple, la situation de certaines placettes s'améliore en Europe. Il sera très utile d'en comprendre les raisons. Pour terminer, Louis Henry s'engage à réfléchir à la manière de prolonger les échanges sur ces sujets d'une manière ou d'une autre.